

# La Tribune

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca



**Les sports**  
Les Devils indiquent  
la sortie à Robinson  
Page C1

**Les arts**  
Un plaisir qui se savoure  
avec de la Rochellière  
Page D1

SHERBROOKE / MARDI 29 JANVIER 2002 / 92<sup>e</sup> ANNÉE / NO 28865<sup>+</sup> plus taxes, (Floride 1.75\$)

## Le suspect identifié

La police aux troussees de celui qui aurait tué Richard Lavoie sur la 10

Laurent Gelé  
lgelé@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

La relance de l'enquête de la Sûreté du Québec au sujet du délit de fuite mortel ayant causé la mort de l'Estrien Richard Lavoie, dans la nuit du 12 au 13 avril 2001, sur l'autoroute 10, à la hauteur de Carignan, a donné des résultats concrets : un mandat d'arrestation a été émis hier.

Celui que la SQ considérait depuis le début comme principal suspect dans cette affaire, Bruno Faccino, âgé de 33 ans, un citoyen de Chambly connu des milieux policiers, fait l'objet de ce mandat.

Hier soir au moment d'écrire ces lignes, M. Faccino demeurait par contre introuvable.

### Les accusations

Lorsque la SQ procédera à son arrestation, le suspect devra faire face à des accusations de négligence criminelle ayant causé la mort; conduite dangereuse ayant causé la mort et délit de fuite mortel.

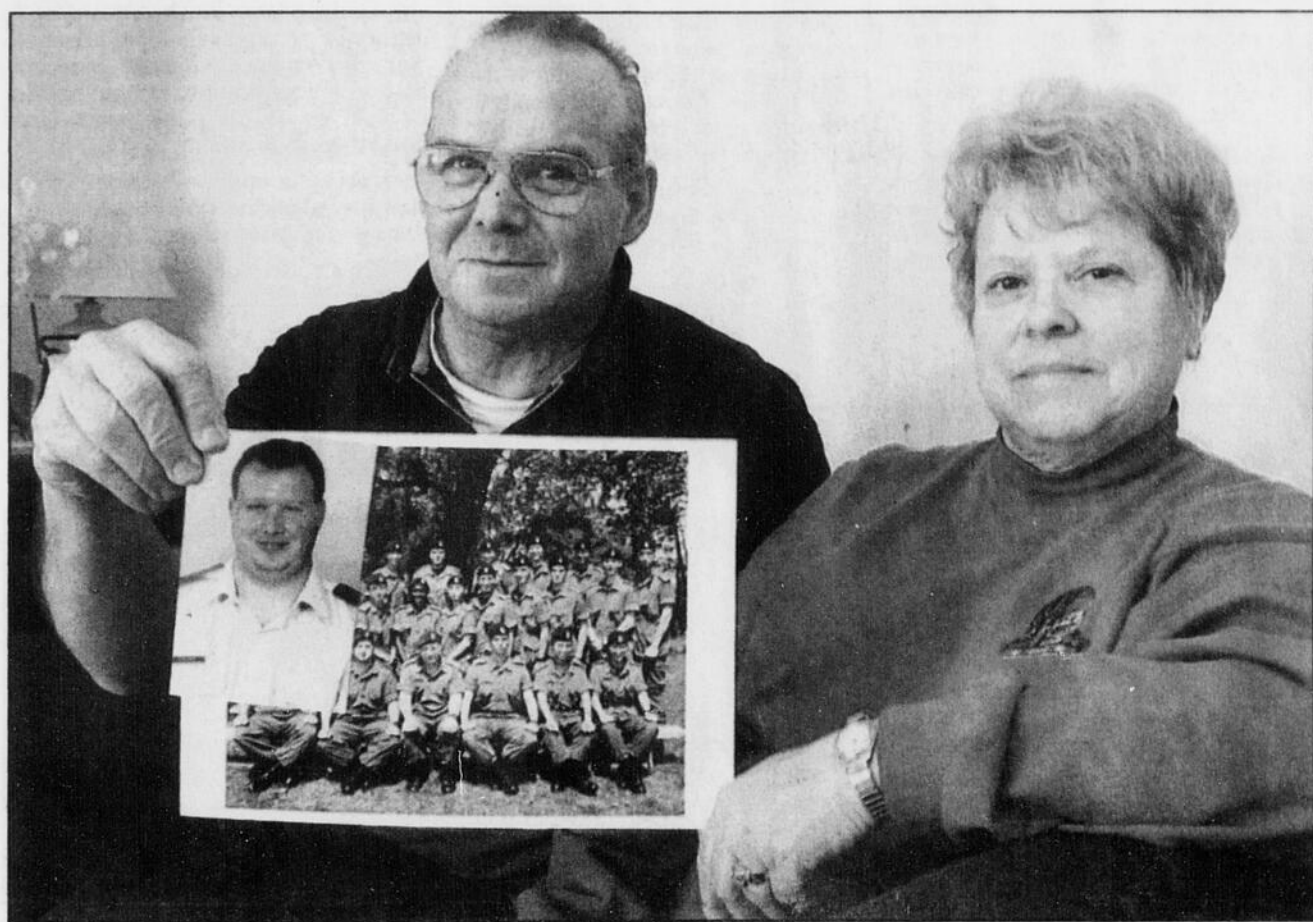
On se souviendra que lors de la relance de l'enquête dans la semaine du 13 janvier, la SQ demandait la collaboration de la population. L'enquête avait prouvé qu'un passager prenait place dans le véhicule



Richard Lavoie

ayant percuté celui de la victime et les enquêteurs voulaient questionner ce passager inconnu.

Sans vouloir entrer dans les détails, le relationniste de la SQ en poste à Montréal, Jean Finet, explique que le passager



Gilles Lavoie et son épouse, Rita, sont soulagés que des accusations puissent être enfin déposées contre le présumé responsable de la mort de leur fils, Richard.

en question a finalement été rencontré par les policiers, ce qui a enfin permis de déposer les accusations que l'on sait et d'émettre un mandat d'arrestation à l'égard de Bruno Faccino.

### Aorte crevée

Rappelons que Richard Lavoie, un militaire de 31 ans bien connu en Estrie, avait perdu la vie dans la nuit du 12 au 13 avril 2001, au kilomètre 19 de l'autoroute 10, à la hauteur de Carignan, non loin de Chambly.

L'enquête a démontré depuis que Richard Lavoie avait immobilisé son

véhicule sur la voie d'accotement, vraisemblablement parce qu'il s'endormait.

Le véhicule du fuyard qui roulait à haute vitesse aurait violemment percuté l'arrière de celui de M. Lavoie. Sous la force de l'impact, ce dernier serait mort sur le coup, l'aorte crevée.

Malgré cette collision d'une grande violence, le chauffard et son passager auraient quitté les lieux, abandonnant sur place le véhicule loué à l'aéroport de Dorval dans lequel ils prenaient place.

Dans les jours suivants, les policiers avaient rencontré Bruno Faccino, le locateur du véhicule. Mais ce dernier

avait prétendu ne pas avoir été au volant de l'automobile au moment de l'accident mortel. Faute de preuves suffisantes, les enquêteurs avaient été dans l'obligation de le laisser en liberté.

### Un père soulagé

Joint hier soir à son domicile de Rock Forest, Gilles Lavoie, père du défunt, se disait «enfin libéré».

«On va enfin finir par savoir qui a tué mon fils. Ce mandat m'ôte énormément de pression. On va enfin se poser

Voir LE SUSPECT IDENTIFIÉ en page A2

## La Ville doit gonfler sa dette

Luc Larochelle  
llaroch@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Le maire Jean Perrault doit, pour quelques années du moins, faire une entorse à sa politique d'austérité budgétaire qui devait permettre en dix ans d'éliminer la moitié de la dette de l'ancienne Ville de Sherbrooke. Les prêts que la ville unifiée prévoit contracter en 2002 équivaldront à 100 pour cent de sa capacité d'emprunt alors que l'ancienne administration Perrault limitait ses emprunts à 50 pour cent de son pouvoir de remboursement depuis 1998.

Il ne faut donc pas s'étonner que les membres du nouveau conseil municipal de Sherbrooke aient placé le contrôle de l'endettement en tête de liste de leurs priorités, au terme du lac-à-l'épaule qui s'est tenu en fin de semaine à Orford.

La fusion n'est pas la principale cause du gonflement des dépenses en immobilisations. L'application des nouvelles normes environnementales pour la gestion de l'eau et des matières résiduelles commandera des investissements importants.

### La fusion responsable?

«Compte tenu de nouvelles normes environnementales pour la distribution de l'eau et la gestion des matières résiduelles, nous aurions probablement dû déroger à notre politique de contrôle de la dette même si l'n'y avait pas eu de fusion», a admis pour la première fois hier le maire Perrault.

L'ancienne Ville de Sherbrooke, dont la capacité d'emprunt était de l'ordre de 12 M \$, a contracté en 2001 de nouvelles dettes pour seulement 6 M \$. Suivant le plan des investissements qui a été approuvé par le comité de transition et par le nouveau conseil municipal, la nouvelle Ville empruntera plus de 16,5 M \$ en 2002 pour des immobilisations. C'est le maximum de sa capacité de remboursement.

«Ça ne veut pas dire que c'est le rythme que nous maintiendrons. Mais c'est préoccupant. C'est d'ailleurs pourquoi les membres du conseil municipal souhaitent que le comité exécutif lui propose rapidement les balises d'un cadre permettant de contrôler l'endettement», a-t-il signalé.

La nouvelle politique sur la gestion de l'eau ainsi que les obligations futures des municipalités d'avoir un plan de gestion intégrée des déchets créeront à court terme une pression énorme sur les finances municipales.

«Il y a des correctifs à apporter pour l'eau à Bromptonville, Lennoxville, Saint-Élie-d'Orford ainsi que dans certains secteurs de l'ancienne ville de Sherbrooke. Les analyses de coûts ne sont pas complétées. Parlera-t-on d'investissements de 20, 25 ou 40 M \$, ce n'est pas encore déterminé, mais il s'agira de très gros montants d'argent», a dit M. Perrault.

### Discipline

Le maire entend demeurer fidèle à la discipline budgétaire qu'il a défendue durant la campagne électorale.

«On ne payera pas sur 20 ans des biens matériels, des ordinateurs par exemple, qui n'ont pas une durée de vie aussi longue», répète-t-il.

Jean Perrault précise que certains besoins commandent des dépenses ponctuelles et que la Ville doit profiter au maximum des programmes d'aide financière offerts par les gouvernements supérieurs.

Voir GONFLER SA DETTE en page A2

## Le suspense tire à sa fin

Landry remaniera son conseil des ministres au cours des prochaines heures

Pierre April (PC)  
QUÉBEC

Le premier ministre Bernard Landry n'a pas l'intention de laisser courir plus longtemps les rumeurs de remaniement majeur du conseil des ministres puisqu'il s'exécutera, au cours des prochains jours, sinon des prochaines heures.

Hier, à son cabinet, le mot d'ordre était de ne rien dire même si on laissait entendre que le suspense tirait à sa fin.

C'est le 17 janvier, au moment où le premier ministre prenait des vacances en Martinique, qu'une crise a éclaté à la suite de la déclaration de la vice-présidente du Parti québécois Marie Malavoy, qui insistait sur la nécessité de prévoir le prochain rendez-vous électoral en rajeunissant le conseil des ministres.

Les ministres Guy Chevrette, titulaire des transports, des affaires autochtones, de la faune et des parcs et responsable de la réforme électorale, et son collègue Jacques Brassard, du ministère des Ressources naturelles, res-

pensable de la réforme parlementaire et leader du gouvernement en Chambre, ont été les premiers à se sentir visés, alors qu'on invoquait leur âge (61 ans) et leur 25 années ininterrompues de bons et loyaux services.

M. Chevrette a vigoureusement réagi aux rumeurs l'excluant du Conseil des ministres. «Seul le premier ministre a le pouvoir d'affecter un ministre à d'autres fonctions, a-t-il déclaré, et c'est à lui seul que je prêterai une oreille attentive.» Il a ensuite demandé aux colporteurs de rumeurs de rétrogradation «un petit peu de respect puisque ça fait quand même 25 ans de loyaux services que je donne».

La réplique du ministre Jacques Brassard a été également cinglante. «Je me sens insulté par la façon dont les choses se sont déroulées, a-t-il dit, par des informations anonymes et blessantes pour quelqu'un qui a consacré 25 ans de sa vie à la vie publique.»

Dans le cas du ministre des Transports et député de Joliette, les confidences qu'il a faites lors de l'émission Arcand au réseau TVA voulant qu'en 1989, en pleine campagne électorale,



Bernard Landry

lui et son principal conseiller Jean Royer aient refusé un pot-de-vin de 500 000 \$ pour qu'ils s'opposent à l'étatisation des loteries vidéo, n'aurait pas plu au premier ministre qui a décidé de rentrer de Vancouver à Québec plutôt que de se rendre à Munich pour participer à la Conférence des chefs de gouvernement.

### Autres ministres touchés

Les ministres Brassard et Chevrette ne seraient pas les seuls touchés par un remaniement ministériel. Certaines informations laissent entendre qu'un homme de confiance de M. Landry, le ministre d'État aux régions et ministre de l'industrie et du commerce Gilles

Baril, montré du doigt dans l'affaire du lobbyiste André Desroches, pourrait lui aussi céder à un collègue ses responsabilités à l'industrie et au commerce.

Pour accréditer davantage les rumeurs de remaniement, M. Chevrette a décidé d'écourter une mission ministérielle au Japon pour rentrer d'urgence au Québec en réclamant un entretien avec le premier ministre. Il est attendu demain.

Un remaniement majeur toucherait aussi le ministre de la Santé et des services sociaux Rémy Trudel qui a déployé des efforts louables mais a été incapable de redorer l'image du système de santé québécois.

La ministre d'État aux affaires municipales et à la Métropole Louise Harel qui a vaillamment combattu dans le dossier des fusions municipales pourrait aussi être touchée. Si plusieurs la destinent à la Santé et aux services sociaux, elle a carrément laissé entendre que le poste ne l'intéresse pas.

La ministre d'État à l'économie et aux finances et vice-première ministre Pauline Marois, présentement en mission à Munich à la place du premier ministre, ne sera évidemment pas touchée. C'est le cas aussi de la ministre d'État aux relations internationales Louise Beaudoin qui sera à Porto Alegre au Brésil cette semaine pour participer au Sommet des peuples.

Le ministre d'État à l'éducation et au travail François Legault serait un autre intouchable.

Le sang nouveau pourrait venir des Stéphane Bédard (Chicoutimi); Michel Létoirneau (Ungava) et Michel Morin (Nicolet-Yamaska).

Actuellement, le gouvernement compte 29 ministres et secrétaires d'État. Neuf d'entre eux remplissent au moins deux fonctions.

Suprem Automobile

4620, boul. Bourque Rock Forest • (819) 821-9272



### Météo



Neige Max.: 2 Min.: 1  
Lever du soleil: 7h11 Coucher: 16h49

### Index

Ann. classées.....D3 Loteries.....A7  
Arts.....D1 Météo.....D4  
Chez nous.....B1 Mots croisés.....D3  
Décès.....D5 Opinions.....A6  
Économie.....B3 Vézina.....B6  
Éphémérides.....D4 Sports.....C1  
Horoscope.....D4

À LIRE DEMAIN



Première assemblée de l'Union paysanne en Estrie

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8  
www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR  
Raymond Jardif

VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION  
René Morin

RÉDACTION  
(819) 564-5454  
Télécopieur 564-8098  
redaction@latribune.qc.ca

PUBLICITÉ  
(819) 564-5450  
Télécopieur 564-5482

RÉDACTEUR EN CHEF  
Maurice Cloutier  
DIRECTEUR DE L'INFORMATION  
Michel Morin  
ADJOINTE AU DIRECTEUR  
Jacynthe Nadeau

DIRECTEUR  
François Fouquet  
ADJOINTS  
Alain LeClerc  
Christian Malo

TECHNOLOGIE ET INFORMATIQUE

DIRECTEUR  
René Béliveau  
ADJOINT  
Stéphane Garant

ANNONCES CLASSÉES  
(819) 564-2222  
Télécopieur 564-5482

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30 (au bureau)  
8 h 30 à 19 h 30 (au téléphone)  
Vendredi : 8 h 30 à 16 h 30 (au bureau)

PRODUCTION

DIRECTEUR  
André Roberge  
ADJOINTS  
Steeve Rancourt  
Michel Doyon

ABONNEMENT ET TIRAGE  
(819) 564-5466

Sans frais 1 800 567-6955

DIRECTEUR  
André Custeau  
ADJOINT  
Serge Nadeau

Sherbrooke

La Tribune

écrit l'histoire au quotidien

# Le juge rejette une évaluation du policier

L'agent de la SQ accusé d'agression sexuelle subira son enquête sur remise en liberté cet après-midi

Jacques Lemoine  
SHERBROOKE

Le juge Michel Côté de la Cour du Québec a rejeté hier une demande d'évaluation de l'aptitude d'un policier de la SQ à être jugé avant de répondre d'accusations relatives à des abus sexuels envers une personne de moins de 14 ans.

Le prévenu de 42 ans avait été ramené au palais de justice, à Sherbrooke, pour sa comparution sur des chefs d'agression sexuelle, contacts et incitation à des contacts sexuels entre le 1er septembre et le 18 janvier.

Il est aussi inculpé de possession illégale d'un revolver de jauge 22 chargé de neuf cartouches, qui se trouvait dans un véhicule, et d'entreposage non réglementaire de 11 armes de chasse le

25 janvier.

Le procureur André Campagna s'est opposé pendant les procédures à l'élargissement de l'inculpé qui se trouvait déjà sous le coup d'une suspension en attendant son procès pour des voies de fait remontant au 11 juin.

Son enquête sur remise en liberté provisoire a été fixée à cet après-midi à la demande de son avocat Thomas Walsh.

On ne publie par le nom de cet individu, qui est membre de la SQ dans le district des Cantons-de-l'Est, à la suite d'une ordonnance judiciaire pour empêcher l'identification et sauvegarder l'intérêt de la personne mineure en cause dans cette affaire.

L'accusé a opté pour un procès devant jury afin de répondre aux accusations portées contre lui.

Il avait été traduit samedi devant un

juge de paix qui l'a renvoyé en Cour du Québec hier pour sa comparution.

Une autre ordonnance obtenue par la défense empêche la publication de toutes les informations relatives à la demande de renvoi pour une évaluation d'aptitude faite dans cette cause.

Cette affaire est suivie par la presse régionale depuis l'arrestation du suspect.

# Canards «nourris» en sursis

Daniel Forgues  
dforgues@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Canards en sursis. Voilà le terme utilisé par le directeur général de CHARMES, Paul Beaudoin, pour qualifier les centaines de canards que les gens se plaisent à nourrir dans les sentiers pédestres longeant la rivière Magog.

Hier, par ce beau temps doux qu'il faisait, on pouvait compter par dizaines les canards avides de nourriture et pas peureux pour cinq cennes! Et comme les marcheurs de manquaient pas...

À quelques centaines de mètres de la Maison de l'eau, en bordure de la Magog, tout près d'une table à pique-nique, ils étaient là ces beaux canards sauvages sur une mince couche de neige tapissée d'excréments. Mais ils étaient beaux et si peu craintifs que la tentation était forte pour les passants de les nourrir.

«Mais c'est une grave erreur que l'on fait, indique M. Beaudoin; les nourrir ainsi les portent à ne pas s'exiler dans des endroits plus chauds l'hiver. Comme ils sont mal nourris, dès que les gros froids viendront, ces canards seront en sursis. S'ils ne meurent pas cet hiver, ils mourront au printemps parce qu'ils ont été mal nourris», avance-t-il.

Chez CHARMES, le problème n'est pas nouveau; des écriteaux dans les sentiers du réseau indiquent clairement qu'il ne faut pas nourrir les canards. Mais les gens s'obstinent.

L'été, CHARMES insiste également pour que les gens évitent de nourrir les canards. Mais les campagnes de sensibilisation ne sont pas toujours couronnées d'un succès à cent pour cent.

Certains randonneurs apportent des bouchées de pain, certains qu'ils rencontreront des canards. D'autres ne se gênent pas pour aller piger des graines



Les marcheurs ne se gênent pas pour nourrir les canards sauvages dans les sentiers de CHARMES, le long de la rivière Magog, et c'est par dizaines qu'on pouvait compter ces animaux hier après-midi.

dans les mangeoires à oiseaux pour attirer les canards avec ces dernières.

Le truc fonctionne: les canards sont omniprésents et de moins en moins craintifs parce qu'ils sont affamés.

Un échantillonnage effectué par CHARMES pas plus tard que la semaine dernière dénombreait pas moins de 300 canards dans la région; un échantil-

lonnage effectué l'an dernier, à la même période, en avait dénombré pas moins de 1500!

«Mais c'est relatif, il y a plus de points d'eau non gelés à ce temps-ci par rapport à l'an dernier. On peut tout aussi bien compter autant de canards, c'est juste qu'ils sont plus répartis dans la région de Sherbrooke», croit M.

Beaudoin.

Nourrir ainsi les canards à la sauvette, par plaisir, peut avoir de sérieuses conséquences. «Non seulement ces canards sont en sursis et qu'ils risquent de mourir à court terme, mais ceux qui survivront risquent d'avoir une progéniture malade», termine le directeur général de CHARMES.

# Massivement en faveur d'un retrait des fortifications

cyberpresse.ca  
www.cyberpresse.ca/tribune

Claude Plante  
cplante@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Qu'on démantèle les fortifications du repaire des Hells Angels! semblent exiger avec fermeté les internautes fréquentant le site Internet de La Tribune sur Cyberpresse.

C'est la conclusion qu'il faut tirer à la lumière des résultats sans équivoque du sondage maison «Qu'en pensez-vous?» de notre site (www.cyberpresse/tribune).

De lundi dernier à hier, pas moins de 379 personnes ont répondu à la question: «Les élus de Sherbrooke devraient-ils ordonner le démantèlement des fortifications du bunker des Hells Angels?»

De ce nombre, 343 répondants, soit 91 pour cent des participants, ont cliqué «oui». En contrepartie, 36 internautes ont choisi «non».

Rappelons que les élus de la nouvelle Ville de Sherbrooke seront appelés à se prononcer sur la possibilité de faire démanteler le bunker des motards de Lennoxville.

À l'amiable

On a appris la semaine dernière que les Hells Angels voulaient régler le dossier à l'amiable et que des pourparlers avaient eu lieu.

On devrait en savoir plus prochainement.

Tout au long des sept jours pendant lesquels la question a été présente sur le site, le nombre de réponses en faveur du «oui» est demeuré élevé. Dans les premiers jours, le taux de réponses positives se situait près mais sous les 90 pour cent.

À partir de mercredi, on a atteint le sommet de 91 pour cent pour jamais ne redescendre.

L'un des plus tranchés

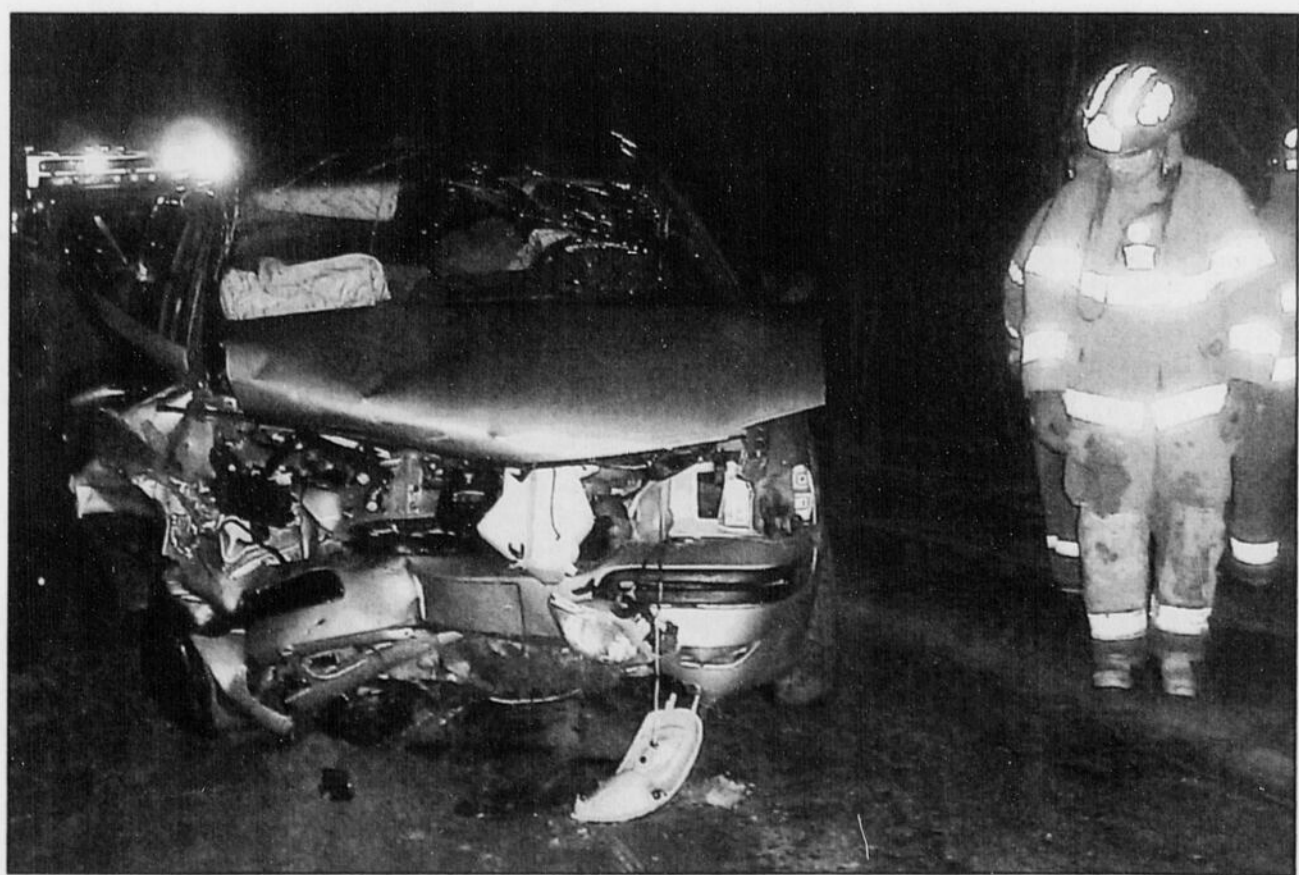
Il s'agit d'un des résultats les plus tranchés et d'une des meilleures réponses en terme de nombre de participants depuis qu'on sonde les internautes de La Tribune.

Depuis hier, la question posée est: «Craignez-vous que le loup soit de retour en Estrie?»

La semaine dernière, La Tribune dévoilait qu'un canidé portant les traits d'un loup avait été capturé en Estrie.

Rappelons que ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

# Coincés à la suite d'une embardée



Les pompiers ont dû intervenir hier vers 18 h 30 pour dégager deux personnes coincées dans un véhicule qui venait de faire une embardée sur le Chemin Georgeville, dans le Canton de Magog. Heureusement les deux passagers auraient subi des blessures mineures, selon les informations disponibles auprès de la Régie de police Memphrémagog. Selon d'autres informations non confirmées, les deux personnes impliquées seraient un père et sa fille.

Photo Roger Laroche

# GONFLER SA DETTE

Suite de la page A1

«La ministre Louise Harel est venue à Sherbrooke la semaine dernière pour annoncer différents programmes d'aide financière, qui nécessiteront une contribution municipale mais qui nous permettront d'amortir nos dépenses pour faire face à ces besoins grandissants», dit-il, en ajoutant aux enjeux environnementaux toute la question du logement social.

# LE SUSPECT IDENTIFIÉ

Suite de la page A1

moins de questions», explique M. Lavoie.

Disant espérer que les policiers «lui mettent la main au collet le plus vite possible», Gilles Lavoie affirme que lui et son épouse Rita seront au Palais de justice de Longueuil lorsque le suspect comparaitra.

«Je sais que c'a été long avant que les policiers puissent faire quelque chose, mais ils ont quand même fait une belle job», mentionne celui qui se dit soulagé par la tournure des événements.



## Suicides, laissez votre message S.V.P.

Il y a au moins une personne qui se suicide à chaque semaine en Estrie. C'est là une moyenne. En fait, il y en a exactement 65 qui se sont enlevés la vie en Estrie en 1999, soit neuf de plus que l'année précédente. C'est rendu que quatre Québécois se suicident chaque jour. Avouez qu'il y a de quoi donner des frissons.

Auparavant, les Québécois se tuaient majoritairement dans des accidents de la route. Aujourd'hui, il y a deux fois plus de personnes qui se donnent volontairement la mort. C'est vous dire toute l'ampleur du phénomène, chez nous comme ailleurs au Québec.

Pourtant, malgré ces statistiques alarmantes, l'émission *Zone Libre*, diffusée à RDI, dévoilait en fin de semaine que la région de l'Estrie n'offre plus, après 17h, de services spécialisés pour les personnes suicidaires.

Chez nous, en effet, une personne qui nourrit des idées suicidaires et qui cherche désespérément de l'aide va se retrouver seule avec le message enregistré d'un répondeur téléphonique si elle compose en soirée ou durant la nuit le numéro 1-888-APPELLE (Urgence-Détresse), dont le gouvernement du Québec fait la promotion dans l'espoir d'enrayer le fléau.

Cela revient à dire qu'une personne suicidaire doit être en crise avant 17 h si elle souhaite obtenir de l'aide du Centre de prévention de suicide en Estrie reconnu par le gouvernement, en l'occurrence l'organisme JEVI. Sinon, elle tombe sur le répondeur!

Et pourquoi en est-il ainsi? Parce que JEVI et la Régie régionale de la santé sont toujours incapables de s'entendre sur la façon d'offrir des services à la population 24 heures sur 24, sept jours sur sept. C'est aussi simple, mais aussi ahurissant que ça!

Depuis le 21 décembre dernier, JEVI refuse d'embarquer dans le plan élaboré par la Régie régionale de la santé. Celui-ci prévoit dans un premier temps que la ligne d'intervention de JEVI basculerait sur celle d'Urgence-Détresse à partir de 17h. Pour cette première partie, l'organisme JEVI est d'accord, mais il ne veut toutefois pas que celle-ci bascule à son tour chez Info-Santé à compter de 0 h 30 de la nuit. Parce que rendue là, la personne en détresse ne pourra parler à l'intervenant spécialisé de garde que lorsque la téléphoniste l'aura mis en ligne après l'avis rejoint sur sa pagette!

«Nous sommes d'accord avec Urgence-Détresse, si c'est là la seule façon pour l'Estrie d'obtenir des services, m'a dit Louise Lévesque, directrice générale de JEVI. Mais il faudra que ça change pour que l'on accepte qu'Info-Santé prenne la relève à compter de 0 h 30.»

Aux yeux de Mme Lévesque, il faut s'assurer que la personne en détresse ait accès rapidement et directement à une aide, ce qui ne sera pas nécessairement le cas à Info-Santé, où le personnel infirmier peut avoir d'autres chats à fouetter.

«L'infirmière n'est pas nécessairement disponible pour répondre à un cri de détresse. Quand on est en crise, on n'est pas prêt à attendre que ça sonne 20 fois avant d'avoir une réponse. Le temps que la ligne téléphonique sert à la santé physique, elle ne peut servir pour la santé psychologique. La crise suicidaire, c'est notre quotidien, alors on veut s'assurer que la population aura un service en tout temps et que la réponse sera adéquate à l'autre bout», plaide Mme Lévesque.

Il reste qu'en attendant, il y a des suicidaires qui se butent à un répondeur après 17 h et pendant les fins de semaine. Une dame qui oeuvre à JEVI confirmait d'ailleurs à l'émission de RDI qu'il lui est arrivé cet été d'écouter, en arrivant au bureau le lundi matin, les messages de deux personnes qui sont ensuite passées de la parole aux actes. Il était trop tard pour les aider.

Louise Lévesque reconnaît que son organisme paraît plutôt mal dans l'épreuve de force qu'elle a engagée avec la Régie régionale de la santé, mais selon elle c'est le prix à payer pour s'assurer d'un avenir meilleur.

«Il manque un budget de combien pour assurer ces services à la population? On aimerait bien la savoir...», ajoute la directrice générale de JEVI, qui confirme que les pourparlers se poursuivent avec la Régie régionale de la santé.

Il y a peut-être une lueur d'espoir toutefois. Louise Lévesque est en effet l'une des 13 personnes qui ont été nommées, il y a quelques semaines, pour siéger au nouveau conseil d'administration de la Régie régionale de la santé par le ministre Rémy Trudel. Cela ne nuira certainement pas aux rapprochements.

Ce gouvernement y a mis le prix pour réduire le taux de mortalité sur nos routes, mais il refuse d'en faire autant pour diminuer le taux de suicide.

En attendant qu'une solution soit trouvée, les soirs et les nuits passent, tout en privant des personnes de l'Estrie qui songent au suicide d'une aide plus que précieuse. D'une aide qui pourrait peut-être leur sauver la vie.

C'est terrible, mais c'est aussi honteux.

mgoupil@latribune.qc.ca

# Le parc biomédical passe devant la Cité des rivières

Le maire soutient néanmoins que les deux projets ne sont pas en conflit

Luc Larochelle  
SHERBROOKE

Le développement du parc biomédical est placé devant la Cité des rivières dans les priorités que les membres du nouveau conseil municipal de Sherbrooke viennent d'établir. Cependant, le maire Jean Perrault soutient que les deux projets ne sont pas pour autant en conflit.

C'est l'amélioration de la sécurité publique qui, derrière le contrôle de l'endettement, se retrouve au sommet des actions jugées les plus urgentes par les élus municipaux.

«La sécurité des piétons, la vitesse dans nos rues, les plaintes de vandalisme, c'est ce dont les citoyens nous parlent le plus fréquemment et nous nous attaquons en priorité à ces problèmes», a annoncé le maire Perrault lors de la rencontre de presse convoquée pour tracer un compte rendu de la session de travail du dernier week-end.

Il est également impératif pour les élus de concrétiser à court terme la mise en place d'un nouveau schéma d'aménagement afin d'encadrer le développement industriel, commercial, patrimonial et résidentiel en vertu de critères d'harmonisation au nouveau cadre municipal.

Parmi les initiatives de développement économique, le parc biomédical du deuxième arrondissement a été retenu avant la Cité des rivières. Dans le palmarès des «sept commandements» retenus par le conseil municipal, le parc biomédical vient au quatrième rang, la Cité des rivières au sixième.

«Ça ne veut pas dire que les deux projets ne pourront pas être menés de front. Le parc biomédical représente le fondement de la nouvelle économie de la région sherbrookoise et son développement ne dépend pas des mêmes enveloppes gouvernementales que la Cité des rivières. Les deux évolueront en parallèle», a dit hier M. Perrault.

Une contribution municipale de 350 000 \$ est prévue en 2002 pour stimuler la construction d'un nouvel incubateur dans le parc biomédical tandis que les sommes versées à la Cité des rivières seront de 600 000 \$, pour le budget d'opération, et 3 M \$ pour des dépenses en immobilisations.

«Tout dépendra des besoins. Au cours des quatre prochaines années, les montants d'argent seront ajustés en fonction des demandes», soutient à ce sujet le maire Perrault.

Le président du deuxième arrondissement et ancien maire de Fleurimont, Francis Gagnon, considère que la décision de la fin de semaine sera fort stimulante pour les leaders du parc biomédical.

«C'est un message politique on ne peut plus clair quant à l'appui que le nouveau conseil municipal compte apporter à ce domaine porteur qu'est la biotechnologie. Ça démontre que les décideurs ont bien saisi les enjeux et ça confirme une volonté de stimuler le développement dans l'est de la ville», de dire M. Gagnon.

«La diminution des taxes de 5 pour cent pour la majorité des citoyens» et «une offre de services tenant compte de l'équité, mais aussi des besoins et de la capacité de payer des citoyens» sont les deux autres grandes lignes de conduite tracées par les membres du nouveau conseil municipal.



Le maire Jean Perrault avait convoqué la presse hier pour tracer un compte rendu du lac-à-l'épaule du dernier week-end. Quelques conseillers l'accompagnaient, dont Clément Nault et Diane Déglise.

## Stade: l'inquiétude ronge également Jean Perrault

Luc Larochelle  
llarochelle@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Le maire de Sherbrooke Jean Perrault partage l'inquiétude du recteur de l'Université, Bruno-Marie Béchard, et demande au gouvernement fédéral de fournir prestement une réponse favorable au financement du stade devant servir lors des Championnats mondiaux jeunesse d'athlétisme en 2003.

Le maire Perrault affirme que toutes les représentations politiques sont effectuées auprès des instances fédérales.

«Ça urge! Nous mettons toutes les énergies appropriées pour obtenir une réponse rapide en provenance d'Ottawa. Si ce n'était de moi, je vous dirais que ça prend une réponse pour demain», a renchéri hier M. Perrault aux propos du recteur Béchard à l'effet que le stade est en péril.

«C'est certain que le remaniement ministériel, la semaine dernière, a compliqué un peu les choses. J'ai eu depuis l'occasion de m'entretenir avec l'ancien ministre responsable du sport amateur, Denis Coderre, qui nous avait promis son soutien. Il m'a assuré que le dossier était sur la bonne voie. Je suis également en lien avec le député David Price», a ajouté M. Perrault.

Les échéanciers sont de plus en plus serrés. Les appels d'offres ont été lancés, il y a deux semaines, pour la première phase de construction du stade d'athlétisme mais les organisateurs ne seront pas en mesure d'octroyer les contrats si les ententes entre les différents niveaux de gouvernements ne sont pas confirmées.

Des investissements conjoints totalisant 6,2 millions \$ sont attendus des gouvernements provincial et fédéral pour le stade qui, après les Jeux, deviendrait un centre national d'entraînement en athlétisme.

## Boucher se porte garant de Québec

François Gougeon  
SHERBROOKE

«Du côté de Québec, l'engagement est clair: le gouvernement va supporter jusqu'à une hauteur d'au moins 5 millions \$ le dossier du stade de l'Université de Sherbrooke... C'est au fédéral de s'engager maintenant!»



Claude Boucher

de la participation financière anticipée par le gouvernement québécois.

«En ce qui nous concerne, M. Béchard

peut être rassuré. L'engagement gouvernemental a été clairement donné par le ministre Gilles Baril et répété par la ministre des Finances, Pauline Marois. Qu'il y ait remaniement ministériel à Québec, ça ne changera rien car l'Université dispose d'un engagement du gouvernement... Cependant, je comprends son inquiétude (au recteur) pour ce qui est de la portion fédérale de financement. Parce que sauf les déclarations du ministre (Denis) Coderre, il n'y a pas d'engagement formel du gouvernement fédéral», a aussi exprimé M. Boucher.

Celui qui agit également à titre de délégué régional de l'Estrie estime néanmoins que le gouvernement Chrétien est lié par les déclarations du ministre Coderre, même s'il n'est plus responsable des dossiers du sport amateur.

«Denis Coderre a poussé fort pour que ces jeux aient lieu à Sherbrooke, a rajouté M. Boucher. Ce ministre s'est vanté de trouver le financement... Le fédéral est lié et n'a pas le choix d'aller de l'avant. Ce serait inacceptable que le gouvernement fédéral ne donne pas suite. Si ça devait être le cas, il sera jugé en conséquence; c'est-à-dire un gouvernement pas fiable.»



## Solide impact à Deauville

Imacom, Jocelyn Riendeau

Une solide collision a impliqué deux camionnettes «pick up» vers 14 heures, hier, routes 249 et 112, dans les limites de Deauville. L'accident a fait trois blessés dont un conducteur et son passager, de Rock Forest, qui ont été conduits à l'hôpital. Dans l'autre camionnette prenait place un citoyen de Kingsbury. Il se plaignait de douleurs à un coude mais ne tenait pas à se rendre à l'hôpital. La vie des blessés n'est pas en danger. Les deux véhicules sont des pertes totales. Peu familier avec le secteur, un des conducteurs aurait cru que toutes les personnes à la rencontre des routes 249 et 112 avaient un stop à accomplir. Ce n'est pas le cas des usagers qui circulent sur la route 112; ceux qui sortent de la 249 pour s'engager sur la 112 doivent effectuer un arrêt et y regarder par deux fois plutôt qu'une.

## ★ solutions intégrées de données et Internet

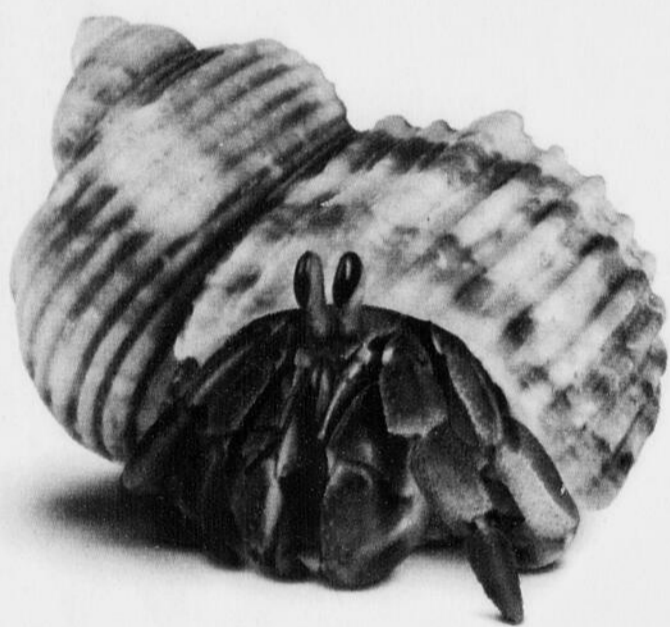
Vous avez la PuissanceWeb<sup>MC</sup> ou vous ne l'avez pas. TELUS vous offre une gamme complète de solutions intégrées de données et Internet qui peuvent radicalement transformer votre entreprise et lui fournir un puissant avantage concurrentiel. Nos solutions PuissanceWeb<sup>MC</sup> déploient la puissance de l'Internet

dans chaque secteur de votre entreprise pour mieux structurer votre charge de travail. Améliorer votre vitesse d'accès à l'information. Renforcer vos échanges électroniques. Profitez en toute transparence de la vitesse, de la sécurité et de la fiabilité de notre réseau de base Internet numéro un au Canada\*.

# Plongez dans le monde des

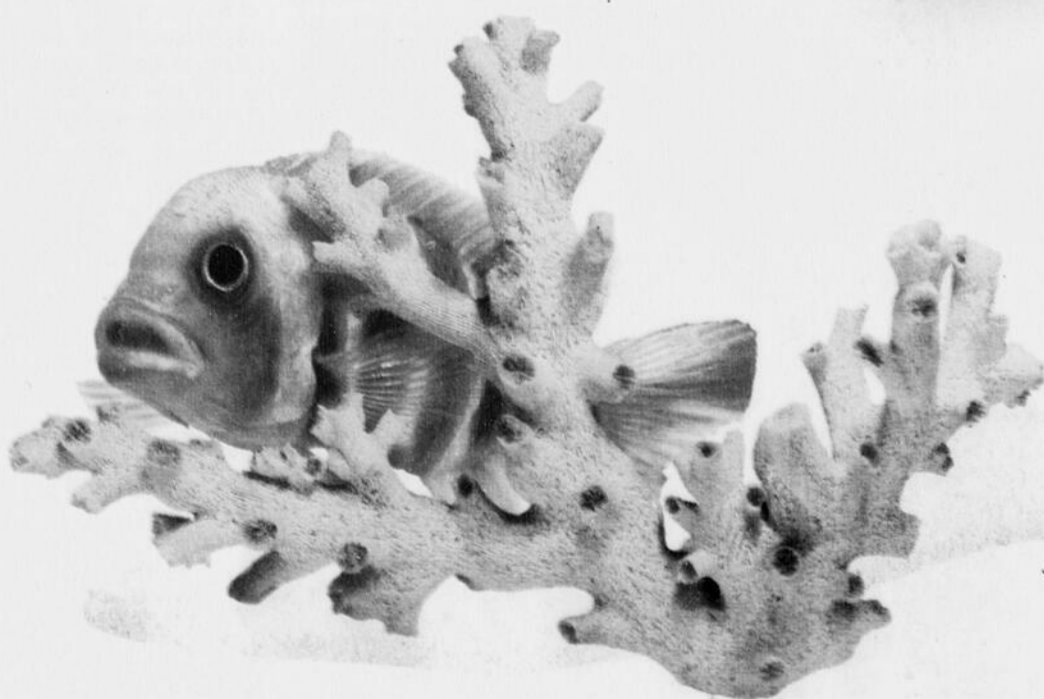
## hébergement Web et serveurs sur mesure

TELUS offre des solutions d'hébergement Web et de serveurs qui grandissent avec vos projets d'affaires électroniques. Grâce à des interventions rapides, votre site Web est actif sans tarder et votre entreprise est aussitôt prête à prendre d'assaut le marché. TELUS a investi 75 millions dans ses salles d'hébergement afin que ses spécialistes disposent de technologies et de fonctions de sécurité d'avant-garde pour surveiller vos serveurs 24 heures sur 24.



## solutions de connectivité sans tracas

Avec les solutions de connectivité avec gestion évoluée de TELUS, votre entreprise dispose du savoir-faire et de la technologie la plus actuelle. TELUS peut fournir toute l'expertise Internet nécessaire à votre entreprise. Vous avez ainsi les mains libres pour ce que vous faites le mieux : gérer votre entreprise.



## réseau de numéro un

TELUS s'est récemment...  
réseau de base Inter...  
bande passante de...  
vous bénéficiez d'un...  
performance inégalée...  
immédiat pour propu...

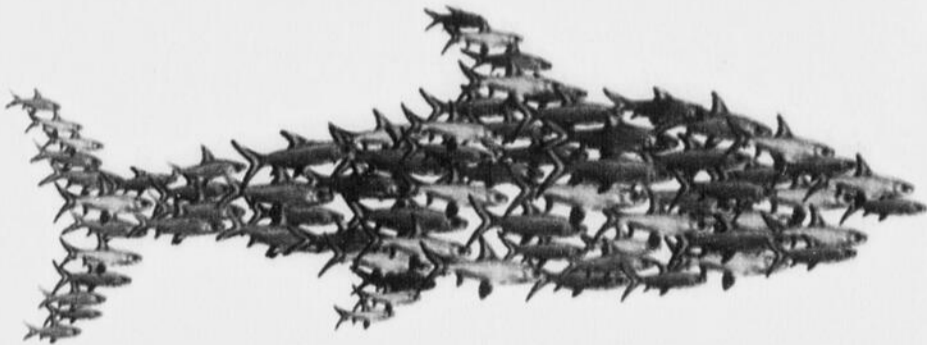
Découvrez ce que nos solutions PuissanceWeb<sup>MC</sup> peuvent faire pour votre entreprise.

Visitez [telusquebec.com/affaires](http://telusquebec.com/affaires) ou appelez au 1 877 520-1212.



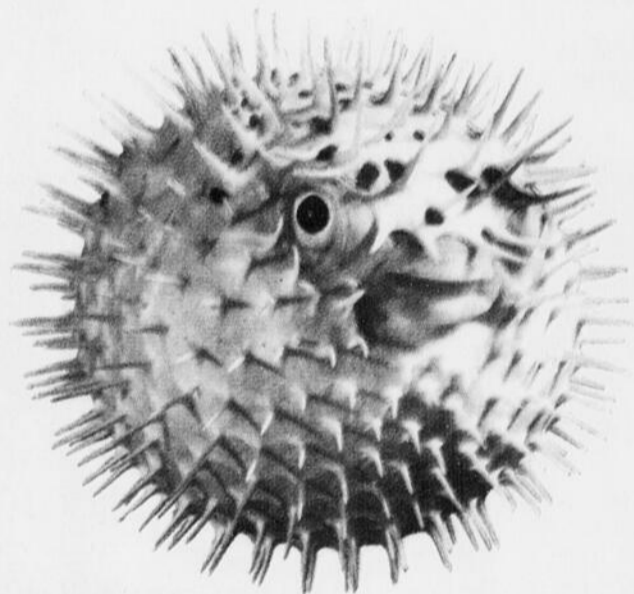
le futur est simple™

# affaires à la PuissanceWeb<sup>MC</sup>



## connectivité haute vitesse

Les services de données et Internet de TELUS procurent à tous les membres de votre organisation, répartis dans des établissements multiples, le même accès rapide et fiable à de l'information et des applications cruciales. Employés, clients et fournisseurs multiplient les échanges et vos affaires en profitent.

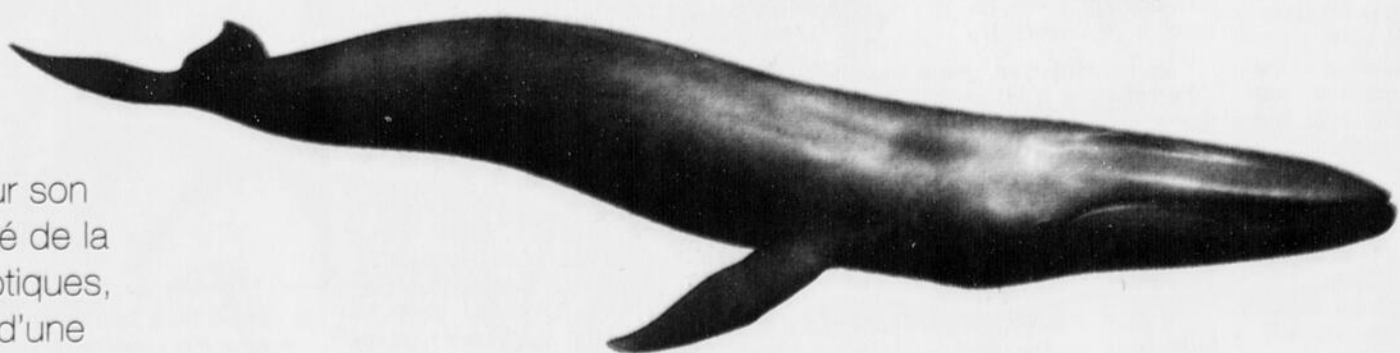


## des données protégées et intouchables

Vos données sont vitales pour votre entreprise. Rien n'est négligé pour les protéger, du simple coupe-feu à l'hébergement dans nos salles de traitement à la fine pointe de la technologie. TELUS déploie des solutions de sécurité adaptées à la réalité de votre entreprise.

## de base Internet un au Canada

perment classée au premier rang pour son Internet au Canada. Grâce à la qualité de la de son réseau autogéré de fibres optiques, d'une connectivité de haut niveau et d'une gâtée. Avec TELUS, vous avez un accès mondial propulser vos affaires à la PuissanceWeb<sup>MC</sup>.



PRÉSIDENT ET ÉDITEUR Raymond Tardif  
 RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier  
 DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin  
 ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau

# Opinions

## À chacun ses devoirs

Les devoirs exécutés à la maison par les écoliers du niveau primaire sont en voie de provoquer un débat de société. Les devoirs sont utiles aux plus vieux pour consolider certains apprentissages. L'abolition des devoirs serait insensée et irait à l'encontre de ce qui a déjà été écrit dans cette page l'automne dernier alors que les enseignants avaient créé un congé de devoirs pour tous, dans le but d'accélérer les négociations avec l'État.

Le débat doit porter sur le rôle de chacun dans une société qui a évolué radicalement au cours de la dernière décennie. Ainsi, il faut reconnaître que le parent travaille plus et, surtout, selon un horaire très variable. En outre, les familles monoparentales sont en croissance constante.

Le parent a un rôle d'éducateur à assumer qui est amplement suffisant et qui ne doit plus être subordonné à celui d'aide pédagogique à temps partiel, pour appuyer pendant qua-

rante ou soixante minutes l'enfant ayant à résoudre des problèmes de mathématiques et à mettre de l'ordre dans ses idées pour une composition.

L'insatisfaction du parent tient pour beaucoup dans la façon dont est géré le temps disponible en classe. À l'occasion, l'écolier bénéficie d'une activité-récompense qui laisse l'impression au parent de compenser à la maison pour les heures d'apprentissage manquantes à l'école. Il ne faut pas imposer un rythme trop soutenu aux enfants, qui risquent de leur faire perdre tout intérêt pour l'école, mais il faut trouver un juste équilibre. Dans certains cas, le parent aimerait récupérer un peu de temps pour des activités familiales.

Le ministre de l'Éducation, François Legault, qui étudie actuellement l'hypothèse d'allonger le temps de présence en classe, pourrait en profiter, s'il passe à l'action, pour planifier une période, d'une demi-heure par jour par exemple, pour la réalisation de devoirs supervisés par des profes-



Maurice  
CLOUTIER

sionnels. L'écolier y trouverait sûrement son compte. L'égalité des chances pour tous serait ainsi favorisée.

Les autres devoirs donnés à la maison seraient alors complémentaires, dans un souci de développement additionnel et non d'assimilation des notions utiles à la compréhension de la matière. Faire des devoirs donne aussi des habitudes de travail et de gestion à l'enfant, ce qui n'est pas né-

gligeable. Il ne faut pas tout balancer.

«Il faudra intégrer à l'école l'accompagnement scolaire un jour», a déclaré dans l'édition de samedi le sous-ministre à l'Éducation, Robert Bisailon. Son propos rejoint celui de plusieurs parents. Des écoles l'offrent déjà à différents niveaux, grâce à des initiatives du milieu. Pour aller plus loin, il faut élargir la réflexion. Certains spécialistes doutent fort de l'utilité des devoirs à la maison.

Ceux qui prétendent que les devoirs à la maison donnent l'occasion au parent d'établir une relation étroite avec l'enfant devraient vérifier réellement le climat créé à la maison entre un enfant, fatigué de sa journée, et un parent, dépassé par les nouvelles notions d'enseignement, avant de porter pareil jugement. Les devoirs donnent lieu à des grincements de dents.

L'instruction à l'école et l'éducation à la maison, voilà un équilibre à rétablir, sans tout chambarder. Cela ne veut pas dire non plus que les parents abdiquent leurs responsabilités

de valoriser l'acquisition de connaissances et la vie intellectuelle de leurs enfants.

### Maintenant Sherbrooke

Le passage à la Ville nouvelle est fait depuis près d'un mois. Il se prépare cependant depuis plusieurs mois. Pour La Tribune, l'identification des territoires de la Ville nouvelle est un sujet de préoccupation. Il faut dans les articles et dans les titres que le lecteur s'y retrouve rapidement. Pour ce faire, les anciennes appellations seront conservées pour le moment pour bien identifier les différents arrondissements correspondant aux anciens (nes) quartiers ou municipalités.

Néanmoins, pour marquer la création de cette grande ville, le nom de Sherbrooke apparaîtra dans le by-line avec la signature du journaliste pour chaque nouvelle provenant du vaste territoire de cette Ville nouvelle. Nous avons choisi une transition en douceur, sans négliger l'importance d'accompagner le lecteur vers la nouvelle réalité.

### Tribune libre

### Deux poids, deux mesures

En apprenant que les motards non seulement auront droit à l'Aide juridique mais que leurs avocats recevront trois fois le salaire normal, j'ai eu la confirmation que dans notre belle société, il y a deux poids deux mesures.

Moi (et beaucoup d'autres), je reçois seulement une petite pension pour survivre mais si j'ai besoin d'un avocat, je dois déboursier un certain montant et mon avocat ne sera jamais payé aussi cher. Il ne devrait pas y avoir deux prix, je comprends qu'être défendu est un droit, mais j'en veux à un système qui ne met pas tout le monde sur un pied d'égalité!

Lise Poulin  
Sherbrooke

### Les soins à domicile «malades»

Pourquoi Québec hésite-t-il à donner un surplus d'argent pour le service des soins à domicile?

Pourquoi le malade, la personne âgée, la famille, doivent se battre, souffrir pour l'essentiel à leur vie, le respect, la dignité, les soins.

Le personnel des CLSC font leur possible devant l'impossible, faute de ressources humaines. Vous savez comme moi que le soutien à domicile est parfois exigeant face aux souffrances.

Si vous avez de l'argent pour le jeu, n'oubliez pas que le jeu de la vie est prioritaire.

Suzanne Gendron, Sherbrooke

### Mariage, foi et sacrement

D'après un article paru dans *La Tribune* sur le mariage et le diaconat, on offre aux futurs mariés une cérémonie à l'église, sans messe, présidée par un diacre et excluant, il va de soi, le sacrement de l'eucharistie qui, dit-on, peut accommoder certaines personnes qui sont mal à l'aise avec ce sacrement.

Essayons de comprendre cette alternative qui date de quelques années,

dit-on, et de comprendre aussi qu'ayant la foi, et voulant suivre en partie les préceptes de l'Église, on décide d'omettre un sacrement en favorisant un autre.

Ainsi en est-il de la cérémonie du pardon administrée par le curé de notre paroisse, la veille d'une grande fête, qui remplace l'aveu de ses fautes au confessionnal.

Dans le concile Vatican II, il est possible de vivre le sacrement de mariage sans l'eucharistie ce qui permet aux futurs époux de manifester leur foi et leur relation avec Dieu.

Ça me semble assez surprenant, car la foi en Dieu est un tout et comporte

le principe essentiel de toute religion.

Puisque nous en sommes là. En fait, c'est difficile à avaler, me direz-vous.

Jacqueline Lanctôt-Lemieux  
Deauville

### La bonne carte

M. Jean-Guy Dubuc

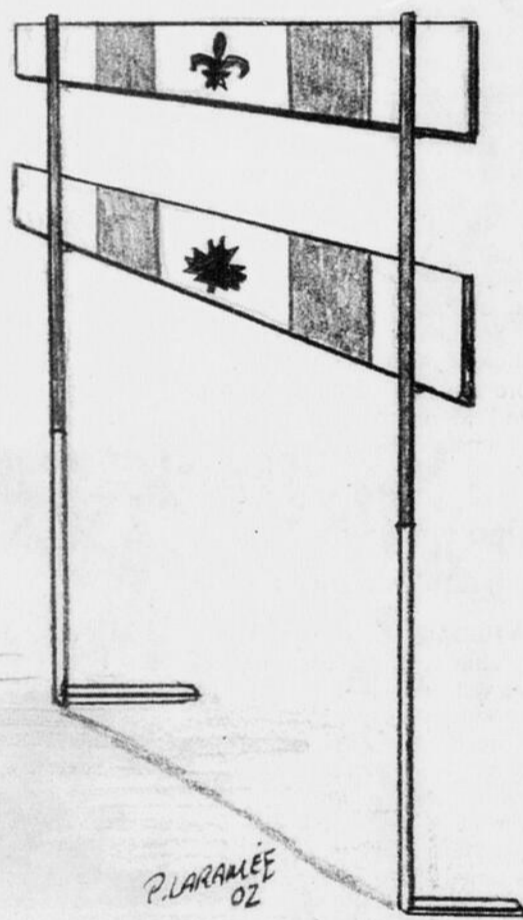
Vous avez raison de dire que la carte de crédit est un objet dangereux. Ceci dit, que font les parents devant un objet dangereux, ils l'enlèvent d'à la portée de l'enfant.

Que font les banques, elles courtisent les étudiants dans les CEGEP et les universités en leur promettant mer et monde. Peu de personnes savent que les intérêts chargés par les banques aux utilisateurs ne sont pas comptabilisés à partir du dernier paiement mais bien à partir du premier jour où le compte n'a pas été payé au complet.

La personne la plus riche est celle qui soit paie la totalité de ses comptes à chaque mois ou qui a le courage de couper sa ou ses cartes. Le crédit trop facile mène à la ruine, sachons nous servir de ces cartes à notre avantage et non à celle des institutions financières.

Yolande Mercure Grenier BTH. M.A.

### ÉPREUVE D'ATHLÉTISME : 110 MÈTRES UNE HAÏE ...



P. LARAMEE  
02

patlaramee@sympatico.ca

### Opinions

VOUS VOULEZ NOUS ÉCRIRE?  
redaction@latribune.qc.ca

La Tribune  
1950, rue Roy  
Sherbrooke, J1K 2X8

Télécopieur 564-8098

### Point de vue

## L'éthique des lobbyistes



Louis  
RACINE

Ce qui distingue l'éthique des autres régulations sociales, telles les lois, c'est qu'elle est essentiellement une auto-discipline. Elle incite à une gestion de ses comportements, de ses intérêts, de ses passions, ou même de ses motivations, à partir de sa conscience morale, du sens et du poids que l'on donne à ses responsabilités. Dans la vie privée ou professionnelle, l'éthique précède souvent les lois, y supplée et les complète au besoin.

Dans le débat actuel sur les démarcheurs, ceux-ci sont souvent présentés comme de gros méchants, intrigants, cupides et prêts à tout pour influencer les décisions gouvernementales. Or voilà que l'un d'eux, Philippe Gervais (*La Presse* du 25 janvier), explique, ce qui

est sans doute le cas de plusieurs de ses confrères, comment il a su, par lui-même, se donner des règles dans la pratique de son métier. Par exemple, en adoptant pour son propre compte un code déjà existant.

Ceci dit, il n'en pense pas moins qu'il est «plus que temps pour le gouvernement du Québec d'encadrer le lobbying». Une conclusion à laquelle plusieurs en arrivent présentement. Mais M. Gervais va plus loin. À partir de sa propre expertise en la matière, il précise les conduites qui devraient être encadrées.

Il tient d'abord à démythifier cette profession relativement nouvelle chez nous et qui est souvent démonisée. Le rôle d'un lobbyiste se fonde sur un droit, à savoir le droit pour un individu, un groupe ou une entreprise, de «se faire entendre par le gouvernement». Que ce droit soit exercé directement ou par un intermédiaire, il demeure «fondamental en démocratie». Qu'au sur-

plus il se donne les moyens qu'il faut: bonne connaissance de l'appareil et des intervenants, bon argumentaire, etc, il n'y a rien de répréhensible là-dedans.

C'est plutôt «l'approche et la rémunération» qui doivent être réglementées, eu égard aux conflits d'intérêts en présence et qui doivent être gérés en toute transparence: «On se doit de divulguer et de rendre publics le nom des lobbyistes, la raison de leur intervention et auprès de qui cette intervention aura lieu». D'autre part, il faut limiter «le montant que l'on peut dépenser auprès d'un membre élu ou non du gouvernement», ne serait-ce que pour éviter qu'on puisse le soupçonner d'avoir été «acheté». Il s'agit ici de repas, d'invitations ou de toute autre forme d'approche.

Par ailleurs, M. Gervais mentionne «la liberté d'accès au gouvernement», sans doute pour empêcher que ce soit là le seul privilège des amis et des connaissances. Enfin, il donne, sur la rému-



Le ministre Gilles Baril est présentement au coeur d'une controverse concernant les démarcheurs.

nération, un point de vue qui mérite réflexion. Selon lui, celle-ci devrait être forfaitaire ou établie sur une base horaire... mensuelle, mais pas au pourcentage. Car alors, affirme-t-il, «la tentation du gain peut être très forte et pousser l'individu à poser des gestes

inappropriés et même illégaux».

Au passage, M. Gervais prend bien soin de signaler, qu'«un ministre qui paie ses propres vacances, même si un ami de longue date (un lobbyiste) se trouve au même lieu et au même endroit, ne se retrouve pas en situation de conflit».

Le dérapage médiatique dont a été victime récemment le ministre Gilles Baril aura eu au moins une conséquence heureuse: stimuler la réflexion sur l'encadrement juridique et éthique qui pourrait donner au démarchage politique toute sa légitimité et sa crédibilité. Or, cet encadrement peut profiter grandement de réflexions éthiques qui, comme celles de M. Gervais, représentent au fond une autocritique de la profession.

Louis Racine est professeur d'éthique à la retraite de l'Université de Sherbrooke.

## Faits divers

## Accidentel ou volontaire, les deux sont retenus

**SHERBROOKE (PSJ)**- Les experts tant du Département de prévention des incendies de Sherbrooke que de la Division des enquêtes du Service de police de la Ville de Sherbrooke retiennent à la fois le geste accidentel ou négligent ou l'action volontaire pour expliquer le début d'incendie à la C.S. Brooks, 1089 rue du Pacifique, à Sherbrooke, samedi soir dernier.

Rappelons que le système de gicleurs avait maté le feu et que les pompiers de Sherbrooke avaient été appelés pour s'assurer qu'il n'y avait aucun autre nid de flammes.

Le lieutenant-inspecteur Gilles Pelland, du Département de prévention des incendies, de même que la police avaient été dépêchés sur place.

Une première évaluation de 3000 \$ de dommages environ avait été donnée pour la bâtisse sauf qu'il reste à savoir si l'eau des gicleurs qui s'est retrouvée sur trois planchers au-dessous a multiplié les dégâts et de quel ordre.

## Le temps de luncher... et oups!

**DEAUVILLE**- Un motoneigiste de Magog qui avait effectué une halte dans un restaurant de Deauville, boulevard Bourque, dimanche soir, a constaté à la fin du repas que l'on avait volé sa monture.

Il s'agit d'une Polaris mauve, modèle 1997, que l'on estime à quelque 4000 \$.

Le vol a été perpétré entre 20 h et 21 h 15. Si des témoins ont vu quelque chose, ils peuvent en informer le SPVS.

## Une autre opération auprès des motoneigistes

**SAINT-ÉLIE-D'ORFORD**- Des patrouilleurs du Service de police de la Ville de Sherbrooke ont effectué, pour une seconde fin de semaine d'affilée, une opération de vérification auprès des motoneigistes.

Cette fois les motoneigistes ont épâté les policiers tant au niveau des casques que des espaces réservés aux passagers où tout était conforme.

Quelque 250 amateurs de motoneige ont ainsi été vérifiés, route 220, près du viaduc de l'autoroute des Cantons-de-l'Est. Seulement trois d'entre eux n'avaient pas leur carte de membre.

Encore une fois la plupart provenaient de l'extérieur de la région dont un bon nombre des États-Unis.

## Collision entre une voiture et un camion à benne

**DANVILLE**- Un automobiliste a subi de multiples et sérieuses blessures quand son véhicule a donné contre l'arrière d'un camion à benne, route 255, à Danville, quelques minutes après 11 h 15, hier.

On croit que c'est un moment de distraction qui serait à l'origine du télescopage. Même s'il est question de blessures sérieuses il semble qu'elles ne mettraient pas la vie de l'homme en danger.

Agé de 32 ans, de Danville, l'homme, une fois secouru, a été transporté à l'hôpital.

Des patrouilleurs du poste de la Sûreté du Québec de la MRC d'Asbestos ont été dépêchés sur place.

## Pression très forte au CHUS

SHERBROOKE

La pression continue d'être «très forte» sur les urgences du CHUS, en particulier celle de Fleurimont, qui a connu une forte fluctuation en cours de journée, hier.

Ainsi, alors qu'aux environs de midi on retrouvait 23 patients sur civière d'observation à cette salle d'urgence, le nombre a grimpé à 41 moins de trois heures plus tard et on comptait neuf patients en attente d'hospitalisation. Au moins cinq gros cas de traumatologie sont arrivés quasi en même temps et de façon générale, les patients sont des cas lourds, a fait savoir le porte-parole du CHUS, Robert Nadon.

Du côté de l'Hôtel-Dieu, il y avait 21 patients sur civière pour cinq en attente d'un lit sur les étages. L'urgence psychiatrique comptait également cinq patients en évaluation.

## Les devoirs ne sont pas essentiels, selon le Syndicat des enseignants

André Laroche  
alaroche@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

«Les devoirs et les leçons sont loin d'être essentiels à la réussite scolaire. C'est un moyen parmi d'autres», a réagi Manon Bernard, présidente du Syndicat de l'Enseignement de l'Estrie (SEE).

Orthopédagogue de formation, Mme Bernard souscrit à quelques conclusions scientifiques contenues dans le reportage sur les devoirs et les leçons à la maison, publié la semaine dernière.

«La réussite scolaire, c'est un en-

semble de facteurs. On n'a qu'à penser par exemple au nombre d'écopiers par classe, à la disponibilité de services spécialisés, à l'importance de l'école véhiculée à la maison... C'est ce que nous avons fait valoir au Conseil des services essentiels, et nous avons passé pour du monde insouciant envers la réussite scolaire», rappelle Mme Bernard.

Rappelons que les membres de la Fédération des syndicats de l'enseignement, afin de faire accélérer les négociations sur l'équité salariale, avaient choisi de donner congé de devoirs et leçons à leurs écoliers pendant trois semaines au mois de novembre 2001.

«Nous avons alors déclaré que les parents pouvaient profiter de ce temps

pour développer autre chose, comme un jeu, une discussion ou une lecture avant le coucher», a-t-elle affirmé.

Selon une étude menée dans 32 pays, la vie intellectuelle à la maison comme la présence d'oeuvres littéraires, la visite de musées ou l'assistance à des concerts constitue un plus grand facteur de réussite les devoirs et leçons.

Selon Mme Bernard, l'administration de devoirs et leçons relève du choix de chaque enseignant, mais des professeurs prévoient du travail à la maison pour leurs écoliers simplement parce que les parents en réclament.

«Les devoirs sont vraiment complémentaires aux notions vues en classe. L'important à la maison, c'est que

l'école soit valorisée. Que les parents valorisent les apprentissages faits par les enfants, et ce que ces derniers en font par la suite. Il est important de voir ses parents lisent aussi, qu'ils font ce qu'ils pronent», a-t-elle soutenu.

Le sous-ministre Robert Bisailon, considéré comme le père de la réforme scolaire, a déclaré à *La Tribune* que l'accompagnement scolaire devra être intégré un jour à l'école pour aider les écoliers à faire leurs devoirs, ce qui a fait sursauter la présidente du SEE.

«Syndicalement, nous exigeons des services pendant les heures de classe et nous ne les avons pas. Et là, on parle de services en-dehors de l'école!», a-t-elle souligné.



# Pour récolter à la retraite,

## ça prend un REER qui pousse.

Avec les crédits d'impôt supplémentaires de 30% que vous procure une contribution au Fonds de solidarité FTQ, vous économisez beaucoup plus d'impôt qu'avec un REER conventionnel. Vous pouvez même maximiser votre rendement en réinvestissant ces économies! C'est un excellent véhicule de placement pour votre retraite.

À Sherbrooke: (819) 829-FONDS

3 6 6 3

2100, rue King Ouest, bureau 140

1 800 567-FONDS [www.fondsftq.com](http://www.fondsftq.com)



**FONDS**  
de solidarité FTQ

*La force du travail*

**loto-québec résultats**

**RAMBO**

Tirage du 2002-01-28

02	05	06	10	18
20	24	25	27	29
37	40	42	44	48
54	58	65	66	68

NUMÉRO: 654854

**Le jeu doit rester un jeu**

Les modalités d'encaissement des bilans gagnants passeront au verso des bilans. En cas de départ avec deux lots et la mise officielle de L.O., deux bilans à présent.

T.V.A. 11% sur les pages de Loto-Québec

# Artisan chausseur et presque confesseur

Une entrevue de  
Pierrette-Hélène Roy

Dès que l'on pénètre dans l'atelier-boutique du 286 de la rue Alexandre, l'odeur familière et réconfortante du cuir vous prend au nez.

Parce que c'est là, à la boutique Cuir Philamain justement, que l'artisan-chausseur Philippe Tissier crée et réalise ses chaussures, une activité dans laquelle il s'investit depuis plus de 25 ans.

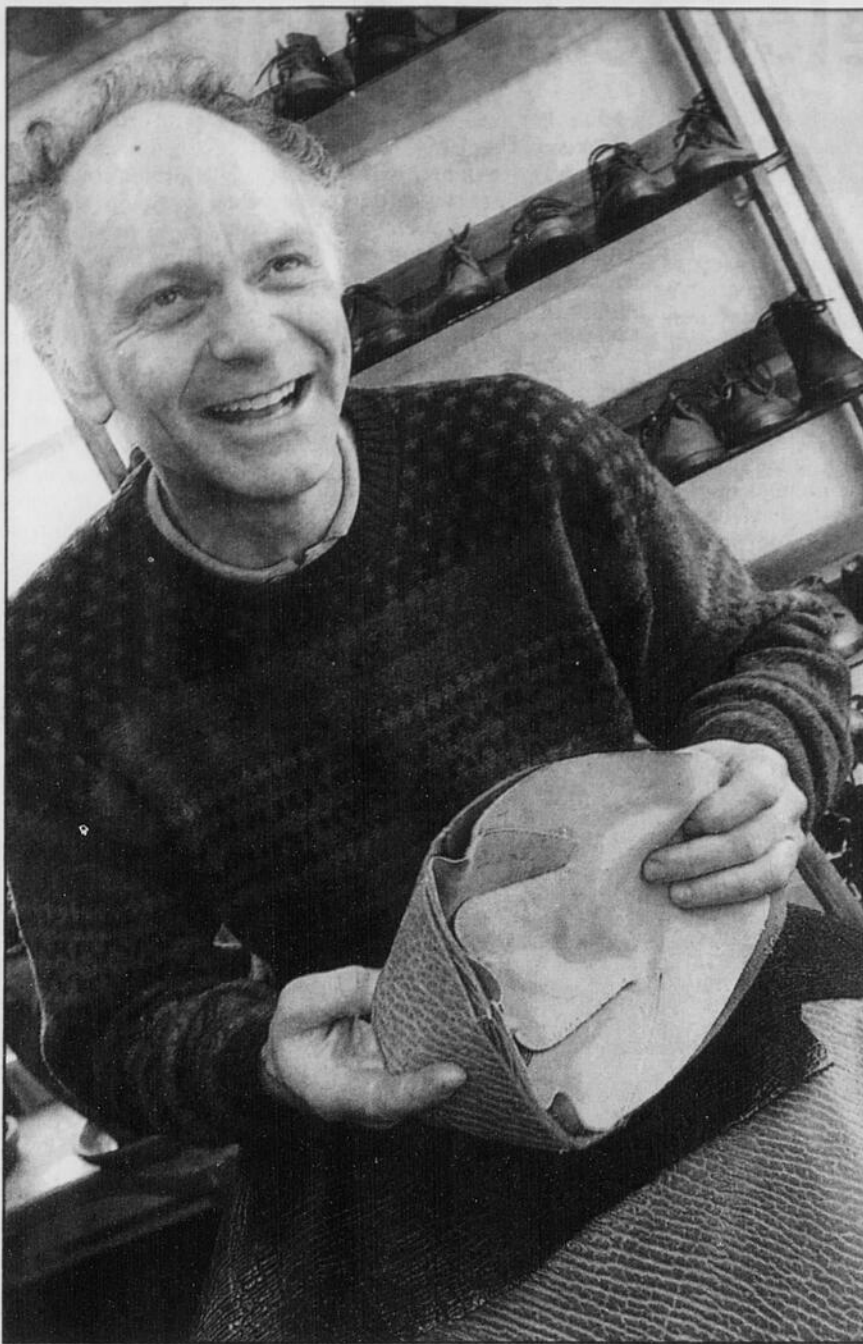
Artisan de la première heure, aux côtés des Michel Denis ou Réjean Côtés notamment, dans la première Corporation des métiers d'art à être formée en région, Philippe Tissier aurait pu, lui aussi, comme beaucoup d'autres de sa génération, s'investir dans le domaine des sciences sociales et s'il l'a fait un court moment, ce ne sera que le temps d'un trimestre à l'Université de Sherbrooke et le temps de constater que là n'était pas sa place.

«En fait, je n'ai aucune idée de la raison pour laquelle je me suis engagé dans le travail du cuir. C'est pour moi un hasard de la vie. Moi qui avais une certaine pratique des arts plastiques, je ne connaissais pas le cuir et j'avais le goût de l'expérimenter.»

Mais, rapidement, au gré de la conversation, on comprendra que l'approche qu'il a du métier qu'il pratique aujourd'hui n'est peut-être pas si éloignée que cela de son premier choix universitaire...!

## Raffiner le produit

Depuis le milieu des années 75, le secteur des métiers d'art a connu ses hauts et ses bas au Québec mais si l'artisan a tenu bon, c'est qu'il s'est adapté à la conjoncture et a raffiné son produit de manière telle qu'il peut aujourd'hui



Imacom, Martin Blache  
Des cuirs de buffle, de loup-marin et d'éléphant, notamment, viennent composer les chaussures proposées par l'artisan chausseur Philippe Tissier.

répondre à des besoins très spécifiques.

Incidentement, alors qu'on comptait une quinzaine d'artisans du cuir à l'époque, il s'en trouve aujourd'hui deux seulement, lui et un autre installé à Québec.

C'est qu'en plus de proposer une chaussure sur mesure, faite main, ori-

ginale et exclusive, Philippe Tissier s'est spécialisé au cours des dernières années dans la chaussure orthopédique qui vient répondre de manière spécifique aux besoins et aux particularités des différents pieds qui savent le trouver, ou rue Alexandre à Sherbrooke, ou à l'un ou l'autre des différents

salons auxquels il participe à chaque année à Montréal, Québec, Ottawa, Toronto et même Vancouver, quand ce n'est pas aux États-Unis.

«Au début des années 80, lorsqu'un léger déclin s'est fait sentir dans les métiers d'art, on a dû prendre un virage au niveau technologique et il a fallu que l'on raffine notre produit. C'est alors que le métier de chausseur a donné un élan salutaire, un souffle énergétique à ce métier de travail du cuir.»

## Comparaison avantageuse

Depuis, à travers son travail, Philippe Tissier a fait la preuve que son produit, en plus de se comparer plus qu'avantageusement en termes de coût au produit manufacturé proposé sur le marché, sait assurer une qualité nettement supérieure, au niveau de la confection et de la pleine doublure en cuir habituellement de chevreuil, et un confort adapté à chaque pied.

«Trois critères principaux doivent retenir notre attention pour le choix d'une chaussure: d'abord le confort, puis la souplesse, et enfin l'esthétique. Les magasins à fort volume vendent surtout le look, pas le confort.»

C'est dans cette tâche qui est la sienne d'ajuster avec le plus de précision possible une chaussure au pied de son client - et il arrive que le pied gauche soit plus fort que le droit ou inversement - que Philippe Tissier rencontre les plus beaux défis, ceux qui lui font aborder son métier avec toute la passion du monde.

## Une boutique-parloir

«L'atelier-boutique ressemble quelques fois à un parloir, avec des confidences dignes d'un confessionnal, et beaucoup plus que chez le coiffeur d'ailleurs. Car tu entres vraiment dans l'intimité d'une personne quand tu lui demandes de se déchausser. C'est souvent là, avec la relation de confiance qui s'établit, l'occasion de toutes sortes de révélations.»

Ainsi, comme à la clinique, chaque client a son dossier personnel avec empreinte du pied et spécifications particulières, ce qui rend le traitement du cas, à chaque fois, beaucoup plus aisé.

Mais là où l'artisan atteint sa pleine mesure, c'est quand il est confronté à un problème physique majeur qui, sans son intervention éclairée et réfléchie, confinerait un client ou une cliente à la chaise roulante.

Pour Philippe Tissier, la véritable passion du cuir se manifeste à travers la créations de chaussures et, s'il sait aussi proposer des produits connexes comme des sacs et sacs à dos, des ceintures ou des pantoufles, cette gamme de produits est plutôt anecdotique.

Car l'artisan n'a aucune ambition de transformer en usine son petit atelier, où habituellement le travail de deux personnes est requis, grimant à trois ou quatre en période de pointe, la dimension humaine étant ce qui compte le plus pour lui.

Et lorsqu'on fait remarquer à l'artisan comment ça sent bon dans sa boutique, il rétorque que pour avoir cette odeur constamment dans le nez, il y a bien longtemps qu'il ne la sent plus...!

## ERRATUM

Veillez prendre note que dans l'édition du samedi 26 janvier 2001 on aurait dû lire :

rabais jusqu'à  
**42%**

Nous nous excusons pour ce contretemps.

## DÉCOR NW

Le style qui plaît!

5087, boul. Bourque, Rock Forest, 823-4100

## TRADITION EUROPÉENNE ET PRIX INCROYABLEMENT CANADIEN

**0,8%**

FINANCEMENT À L'ACHAT POUR 48 MOIS

3-PORTES LANOS S 2002

Consommation d'essence - 5,9 L/100 km (48 milles/gallon) sur l'autoroute



- Direction assistée
- Deux coussins gonflables
- Chaîne stéréo AM/FM/lecteur de cassettes Sony avec 4 haut-parleurs
- Lave-glace et essuie-glace de lunette
- Banquette arrière rabattable 60/40
- Boîte 5 rapports
- Tapis protégés-moquette
- Plein d'essence
- Et plus encore...

OU PRIX AU COMPTANT LE PLUS BAS AU CANADA

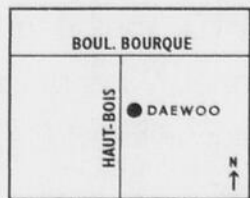
**11 695 \$**

Aubaines remarquables sur les autres modèles 2002 et les véhicules 2001 qui restent. Financement pour aussi peu que 0% ou prix au comptant incroyables.

Tous les modèles offrent la garantie du groupe motopropulseur 5 ans/100 000 km et l'assistance-dépannage 3 ans (kilométrage illimité).

COMPOSEZ LE NUMÉRO SANS FRAIS 1 877 290-3500 POUR SAVOIR OÙ SE TROUVE LE CONCESSIONNAIRE DAEWOO LE PLUS PROCHE OU VISITEZ NOTRE SITE WWW.DAEWOOAUTO.CA

**Daewoo Sherbrooke**  
969, rue Haut-Bois  
Rock Forest (819) 563-0003



**DAEWOO**  
Au-delà de vos attentes

## Un comité de révision prêt à écouter les parents mécontents des changements d'école

André Laroche  
alaroche@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Sherbrooke.

Les parents mécontents de voir leur enfant changer d'école primaire l'an prochain peuvent faire entendre leurs arguments au comité de révision.

C'est ce qu'a répondu hier le président de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke, M. Noël Richard, interrogé à propos de la lutte menée par une trentaine de parents insatisfaits de l'école Saint-Esprit de

En raison de la refonte des territoires des écoles primaires, adoptée mardi dernier, plus d'une quarantaine d'écoliers de cette école déménageront à l'école Notre-Dame-du-Rosaire en septembre prochain. Ils doivent laisser leur place à près de 75 écoliers en provenance de l'école de Deauville.

Les parents, habitant un secteur bordé par le chemin Sainte-Catherine et la limite Sherbrooke-Canton de Hatley, suggèrent plutôt qu'on agrandisse le territoire de l'école Saint-Esprit en puisant dans le surplus d'écoliers de Deauville. Cette option aurait l'avantage, en bout de ligne, de réduire le nombre d'écoliers transférés à Notre-Dame-du-Rosaire.

La semaine dernière, ces parents cherchaient la démarche à suivre pour que les commissaires reconsidèrent leur décision de mardi dernier. Ils déploraient notamment ne pas avoir pu travailler de concert avec le comité de travail sur les bassins d'alimentation, afin de trouver une solution gagnante pour tout le monde.

Hier, la représentante des parents, Mme Line Munger, était heureuse d'apprendre l'existence de ce comité, composé de commissaires et d'un membre de la direction générale de la commission scolaire.

Le comité de révision pourrait demander à attendre les arguments des plaignants et faire la recommandation de renverser ou de maintenir la décision. La décision finale revient au conseil scolaire.

Dans ce contexte, le temps joue contre les parents car la prochaine réunion du conseil scolaire est prévue le 19 février. Or, les fiches d'inscription seront acheminées aux écoles cette semaine et les parents devront les compléter avant le 8 février.

## Précision

Deux erreurs ont rendu confuse la lecture d'un article publié samedi sur la refonte du territoire de l'école primaire Saint-Esprit à Sherbrooke. En fait, les parents contestataires ne résident pas dans le secteur Val-du-Lac, mais plutôt un secteur bordé par le chemin Sainte-Catherine et la limite Sherbrooke-Canton de Hatley. De plus, ces parents luttent pour maintenir leurs enfants à l'école Saint-Esprit et non à l'école Val-du-Lac.

## MISE AU POINT

Veillez noter les corrections suivantes :

Dans le cahier publicitaire SEARS de 24 pages en vigueur du lundi 28 janvier au dimanche 3 février 2002 (C021F002).

À la page 11, la date à laquelle se termine la réclamation Grande nouvelle : rabais 50% sur certaines parures de lit. Tout pour la maison n'a pas été indiquée. Cette offre prend fin le dimanche 3 février 2002.

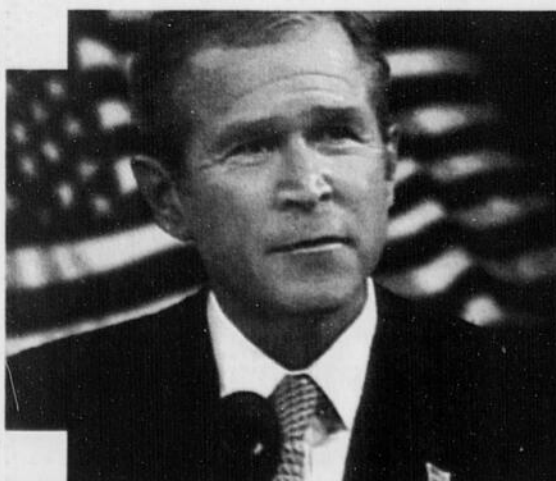
Dans le cahier publicitaire GRAND SOLDE D'ÉLECTROMÉNAGERS de 6 pages en vigueur du lundi 28 janvier au dimanche 10 février 2002 (FAM021FAM102).

À la page 1, lave-vaisselle électronique Maytag, no 97252 est un modèle encastré et non un modèle mobile. À la page 5, le prix ordinaire Sears pour la sècheuse Kenmore, no 62842 est de 639,99 \$ et non de 649,99 \$. Le rabais doit se lire : Épargnez 360 \$ sur l'ensemble au lieu de 370 \$.

À la page 5, sècheuse Maytag, no 77122 avec tambour en acier inoxydable. L'annonce devrait se lire : Tambour en acier revêtu d'un enduit.

Nous sommes sincèrement désolés de tout inconfort que ces erreurs ont pu causer à nos clients.

**SEARS**



À 19h30  
on lui met la table  
George W. Bush  
parlera emploi,  
relance et sécurité.

À 20h  
on parle d'ambiance  
sur fond de guerre,  
avec le reportage  
« Guerre à la terreur ».

À 21h  
on lui passe le micro  
en direct :  
son 1<sup>er</sup> discours sur  
l'état de la nation.

À 22h  
on résume ensemble  
l'analyse de  
son contenu à  
« Maison neuve à l'écoute ».

ce soir sur **ORDI**  
en direct sur la vie